

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Hansson PyroTech

Ikaros Day and Night Signal

Hansson PyroTech

La fiche de données de sécurité est conforme à Règlement (UE) 2015/830 de la Commission du 28 mai 2015 modifiant le règlement (CE) n° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques, ainsi que les restrictions applicables à ces substances (REACH)

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

Date de délivrance 24.11.2016

Date de révision 24.11.2017

1.1. Identificateur de produit

Nom de produit Ikaros Day and Night Signal

N° article 343200

Définition du produit 2 g composant d'allumage, 32 g composant rouge lumineux et 25 g composant du fumigène orange.

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/
préparation Signal jour nuit pyrotechnique.

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Nom de société Hansson Pyrotech AB

Adresse postale Köpingsvägen

Code postal 711 31

Ville Lindesberg

Pays Sverige

Numéro de téléphone +46 58187139

E-mail info@hansson-pyrotech.com

Site Internet www.hansson-pyrotech.com

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Téléphone en cas d'urgence Numéro de téléphone: +33 (0)1 40 05 48 48
Description: Centre antipoison et de toxicovigilance de Paris; 24 heures sur 24

Identification comments 24 heures sur 24: +46 581 87 111. Demandez le gérant chez Nammo LIAB AB.

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification selon la Règlementation (CE) n° 1272/2008 [CLP / GHS]	Expl. 1.4; H204 Eye Irrit. 2; H319 Aquatic Chronic 2; H411
--	--

Propriétés dangereuses de la substance/du mélange

Principal danger pour la santé: produit pyrotechnique. Inhalation: Peut être légèrement irritant pour le système respiratoire. Au contact avec la peau: peut être légèrement irritant pour la peau. Le contact avec le produit brûlant peut provoquer de graves brûlures. Au contact avec les yeux: Provoque une irritation sévère des yeux. Par ingestion: Peut causer de la nausée et des vomissements. Risque en cas d'incendie et d'explosion: Risque d'explosion si le produit est exposé à un choc électrique, une friction, du feu ou d'autres sources d'ignition. Risque environnemental: Toxique pour la vie aquatique avec des effets à long terme.

2.2. Éléments d'étiquetage

Pictogrammes de danger (CLP)



Composition sur l'étiquette	Nitrate de strontium = 32,5 %, 1-Aminoanthraquinone = 21,2 %, Chlorate de potassium = 10,6 %
Mentions d'avertissement	Attention
Mentions de danger	H204 Danger d'incendie ou de projection.
Conseils de prudence	P210 Tenir à l'écart de la chaleur / des étincelles / des flammes nues / des surfaces chaudes. – Ne pas fumer. P234 Conserver uniquement dans le récipient d'origine. P240 Mise à la terre / liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception. P250 Éviter les abrasions / les chocs / / les frottements. P280 Porter des gants de protection / des vêtements de protection / un équipement de protection des yeux / du visage. P370 + P372 + P380 + P373 En cas d'incendie: Risque d'explosion. Évacuer la zone. NE PAS combattre l'incendie lorsque le feu atteint les explosifs. P370+P380+P375 En cas d'incendie: évacuer la zone. Combattre l'incendie à distance à cause du risqué d'explosion.
Informations d'étiquetage supplémentaires spéciales - mélanges	Contenu: nitrate de strontium, 1-aminoanthraquinone et chlorate de potassium .

2.3. Autres dangers

Description du danger	Le contact avec le produit brûlant peut provoquer de graves brûlures.
-----------------------	---

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.2. Mélanges

Nom du composant	Identification	Classification	Contenu	Remarques
Nitrate de strontium	N° CAS: 10042-76-9	Ox. Sol. 3; H272	= 32,5 %	

	N° CE: 233-131-9 N° d'enregistrement REACH: 01-2120007501-75	Acute tox. 4; H302 Eye Irrit. 2; H319	
1-Aminoanthraquinone	N° CAS: 82-45-1 N° CE: 201-423-5	Aquatic Chronic 2; H411	= 21,2 %
Magnésium en poudre (non stabilisé)	N° CAS: 7439-95-4 N° CE: 231-104-6 N° index: 012-001-00-3 N° d'enregistrement REACH: 01-2119488224-35	Water-react 1; H260 Pyr Sol. 1; H250	= 13,6 %
Chlorate de potassium	N° CAS: 3811-04-9 N° CE: 223-289-7 N° index: 017-004-00-3 N° d'enregistrement REACH: 01-2119494917-18	Ox. Sol. 1; H271 Acute tox. 4; H332 Acute tox. 4; H302 Aquatic Chronic 2; H411	= 10,6 %

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Généralités	Laver les vêtements contaminés avant de les réutiliser.
Inhalation	Déplacer la personne à l'air frais et la maintenir au repos dans une position confortable pour respirer. Consulter un médecin si les symptômes persistent.
Contact avec la peau	En cas de brûlure, rincer abondamment à l'eau pendant au moins 20 minutes. Consulter un médecin si les symptômes persistent.
Contact avec les yeux	Tenir les paupières ouvertes et rincer à l'eau douce tiède ou au liquide de lavage oculaire pendant au moins cinq minutes. Enlever les lentilles de contact. Consulter un médecin si les symptômes persistent.
Ingestion	Consulter un médecin.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes et effets généraux	Le contact avec le produit brûlant peut provoquer de graves brûlures. Peut causer un malaise en cas d'ingestion. Provoque une irritation sévère des yeux. Peut être légèrement irritant pour la peau et le système respiratoire.
------------------------------	--

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement médical	Comme listé ci-dessus uniquement.
--------------------	-----------------------------------

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyen d'extinction approprié	Utiliser rapidement de la mousse, un produit chimique sec, du CO2 ou de la vapeur dans le feu. Une fois que le produit est allumé, il est très difficile à éteindre.
------------------------------	--

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Risques d'incendie et d'explosion Le produit comporte un risque d'explosion, car il génère de grandes quantités de gaz et de chaleur, une fois allumé.

5.3. Conseils aux pompiers

Équipement de protection individuelle (EPI) Porter des vêtements de protection complète pour les feux chimiques, y compris un appareil respiratoire. Si possible, enlever les contenants intacts de la zone de danger. Enlever toutes les sources d'ignition.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles Éviter le contact avec la peau et les yeux. Veiller à maintenir une bonne ventilation. Utiliser un équipement approprié de protection, voir la section 8. Enlever toutes les sources d'ignition.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la protection de l'environnement Empêcher le rejet dans les égouts ou l'environnement local / les cours d'eau locaux. Contacter les services d'urgence en cas de plus grandes émissions.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de nettoyage Récupérer avec des outils qui ne provoquent pas l'ignition. Les déchets sont placés dans des contenants fermés et éliminés en tant que déchets dangereux conformément à l'article 13.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Autres instructions Voir les articles 8 et 13 pour des informations sur la protection et la gestion des déchets.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Manipulation Evitez de le faire tomber sur des surfaces. Utiliser un équipement individuel de protection, voir la section 8. Éviter le contact avec la peau et les yeux. Protéger le produit des sources d'ignition.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Stockage Conserver au frais et au sec dans un endroit bien ventilé. Tenir à l'écart de toute source d'ignition - ne pas fumer. Tenir hors de portée des enfants.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Utilisation(s) particulière(s) signal jour nuit.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Autres indications sur les valeurs seuils	Aucune limite d'exposition.
Commentaires sur les paramètres de contrôle	Les PNEC/DNEL ne sont pas disponibles.

8.2. Contrôles de l'exposition

Mesures préventives visant à empêcher l'exposition

Contrôles techniques appropriés	Tenir à l'écart du feu, des étincelles et des autres sources d'ignition. Lors du nettoyage, utiliser un équipement qui ne provoque pas d'étincelles.
---------------------------------	--

Protection des yeux / du visage

Protection des yeux	Lunettes ou visières incassables.
---------------------	-----------------------------------

Protection des mains

Protection des mains	Gants en cuir ou similaires.
----------------------	------------------------------

Protection de la peau

Protection de la peau (autre que celle des mains)	Conditions normales de bonne hygiène industrielle.
---	--

Protection respiratoire

Protection respiratoire	En cas de formation de poussière, utiliser un filtre à particules EN143 Type P ou EN149 type FFP-S.
Types d'équipement recommandés	Filtre à particules EN143 Type P ou EN149 type FFP-S.

Hygiène / Environnement

Équipement de protection individuelle, commentaires	Contactez votre fournisseur d'équipement de protection pour plus d'informations.
Mesures d'hygiène spécifiques	Défense de fumer.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique	Contenants scellés hermétiquement en plastique avec une étiquette rouge et jaune.
Couleur	Un bouchon vert pour la fumée et un couvercle rouge avec des indicateurs tactiles pour la composant lumineux.
Odeur	Aucun.
Seuil olfactif	Commentaires: Non applicable.
pH	Statut: À l'état de livraison Commentaires: Non applicable.

	Statut: En solution aqueuse Commentaires: Non applicable.
Point / intervalle de fusion	Commentaires: Non indiqué.
Point d'ébullition	Commentaires: Non indiqué.
Point d'éclair	Commentaires: Non indiqué.
Taux d'évaporation	Commentaires: Non indiqué.
Inflammabilité (solide, gaz)	Le contenu est inflammable.
Limite d'explosivité	Commentaires: Non indiqué.
Pression de vapeur	Commentaires: Non applicable.
Densité de vapeur	Commentaires: Non applicable.
Densité	Commentaires: Non indiqué.
Solubilité dans l'eau	Insoluble.
Coefficient de partage : n-octanol/ eau	Commentaires: Non applicable.
Combustion spontanée	Valeur: > 190 °C Méthode: Température d'ignition.
Température de décomposition	Commentaires: Non applicable.
Viscosité	Commentaires: Non applicable.
Propriétés explosives	Le produit est explosif.
Propriétés oxydantes	Le contenu est oxydant.

9.2. Autres informations

Autres propriétés physiques et chimiques

Commentaires	Ce sont des valeurs caractéristiques et elles ne constituent pas une spécification exacte du produit.
--------------	---

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Réactivité	Produit stable dans des conditions recommandées de stockage et de manipulation.
------------	---

10.2. Stabilité chimique

Stabilité	Produit stable dans des conditions recommandées de stockage et de manipulation.
-----------	---

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Possibilité de réactions dangereuses	Produit stable dans des conditions recommandées de stockage et de manipulation.
--------------------------------------	---

10.4. Conditions à éviter

Conditions à éviter Évite les températures supérieures 75°C.

10.5. Matières incompatibles

Matières à éviter Non applicable.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Produits de décomposition dangereux Le produit est explosif et génère de grandes quantités de gaz et de chaleur, une fois allumé. Émet également de grandes quantités de fumée orange.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Composant Nitrate de strontium

Toxicité aiguë
Type de toxicité: Aigu
Effet testé: LD50
Voie d'exposition: Oral
Valeur: = 1892 mg/kg
Espèces d'animaux de laboratoire: Rat
Commentaires: Dangereux en cas d'ingestion.

Composant Chlorate de potassium

Toxicité aiguë
Type de toxicité: Aigu
Effet testé: LD50
Voie d'exposition: Oral
Valeur: = 1870 mg/kg
Espèces d'animaux de laboratoire: Rat
Commentaires: Pas de toxicité aiguë.
Type de toxicité: Aigu
Effet testé: LD50
Voie d'exposition: Dermique
Valeur: > 2000 mg/kg
Espèces d'animaux de laboratoire: Lapin
Commentaires: Pas de toxicité aiguë.

Autres données toxicologiques Aucune donnée disponible pour le produit lui-même. Les données ci-dessous sont fondées sur les composants individuels du produit.

Autres informations concernant les risques de santé

Généralités Ingrédients dangereux: Nitrate de strontium. ATE calculée: 5718 mg/kg (non dangereux en cas d'ingestion) .

Inhalation Peut être légèrement irritant pour le système respiratoire.

Contact avec la peau Peut être légèrement irritant pour la peau.

Contact avec les yeux Provoque une irritation sévère des yeux.

Ingestion Peut causer une irritation du tube digestif avec de la nausée et des vomissements en conséquence.

Inhalation	Peut être légèrement irritant pour le système respiratoire.
Contact avec la peau	Peut être légèrement irritant pour la peau.
Contact avec les yeux	Provoque une irritation sévère des yeux.
Ingestion	Peut causer de la nausée et des vomissements.
Sensibilisation	Aucun effet connu de sensibilisation.
Évaluation de la mutagénicité des cellules germinales, classification	Aucun effet mutagène connu.
Évaluation de la cancérogénicité, classification	Aucun effet cancérigène connu.
Évaluation de la toxicité reproductive, classification	Aucun effet connu.
Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique	Peut être légèrement irritant pour le système respiratoire.
Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition répétée	Aucun effet connu.
Danger par aspiration	Aucun risque d'aspiration connu.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Composant	Magnésium en poudre (non stabilisé)
Toxicité aquatique, poissons	Valeur: = 1335 mg/l Durée d'essai: 96h Méthode: LC50 Commentaires: Non dangereux pour les organismes aquatiques.
Composant	Chlorate de potassium
Toxicité aquatique, poissons	Valeur: = 1750 mg/l Durée d'essai: 96h Espèces: Oncorhynchus mykiss Méthode: LC50 Commentaires: Non dangereux pour les organismes aquatiques.
Composant	Magnésium en poudre (non stabilisé)
Toxicité aquatique, algues	Valeur: = 240 mg/l Durée d'essai: 27h Méthode: IC50 Commentaires: Non dangereux pour les organismes aquatiques.
Composant	1-Aminoanthraquinone
Toxicité aquatique, crustacés	Valeur: = 1,52 mg/l Durée d'essai: 48h Méthode: EC50 Commentaires: Toxique pour la vie aquatique avec des effets à long terme.
Composant	Chlorate de potassium

Toxicité aquatique, crustacés	Valeur: = 599 mg/l Durée d'essai: 48h Espèces: D.magna Méthode: EC50 Commentaires: Non dangereux pour les organismes aquatiques.
Écotoxicité	Aucune donnée disponible pour le produit lui-même. Les données ci-dessous sont fondées sur les composants individuels du produit. Le produit est toxique pour la vie aquatique avec des effets à long terme.

12.2. Persistance et dégradabilité

Composant	1-Aminoanthraquinone
Biodégradabilité	Valeur: = 0 % Méthode: OECD 301D Commentaires: Légèrement dégradable. Période de test: ventilés en 20 jours
Persistance et dégradabilité, commentaires	Non applicable. Sous forme solide et contient des matériaux inorganiques.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Potentiel bioaccumulatif	La bioaccumulation n'est pas à prévoir.
--------------------------	---

12.4. Mobilité dans le sol

Mobilité	Aucun. Le produit est sous forme solide.
----------	--

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Résultats d'analyse des PBT (persistant, bio-accumulable et toxique)	Ne correspond pas aux critères de classification en tant que PBT.
Résultats d'évaluation vPvB	Ne correspond pas aux critères de classification pub.

12.6. Autres effets néfastes

Détails relatifs à la protection de l'environnement, conclusion	Le produit est toxique pour la vie aquatique avec des effets à long terme.
---	--

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Préciser les méthodes d'élimination appropriées	Les déchets doivent être collectés dans un contenant séparé. Ne pas fumer!
Produit de déchets dangereux	Le produit non utilisé est un déchet dangereux et doit être éliminé conformément aux réglementations nationales et locales. Contacter les services autorisés d'élimination des déchets pour éliminer ce produit.
Conditionnement des déchets dangereux	Le produit usagé est traité comme un déchet ordinaire en plastique / en métal. NE PAS ESSAYER DE DÉMONTER LE PRODUIT INUTILISÉ ! Les emballages contaminés peuvent présenter un risque d'incendie.
Produit classé déchet dangereux	Oui

Code de déchets CED	CED: 160402 déchets de munitions
---------------------	----------------------------------

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

14.1. Numéro ONU

ADR/RID/ADN	0191
IMDG	0191
ICAO/IATA	0191
Commentaires	Numéro de produit: 343200

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU

ADR/RID/ADN	ARTIFICES DE SIGNALISATION À MAIN
IMDG	SIGNAL DEVICES, HAND
ICAO/IATA	SIGNAL DEVICES, HAND

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

ADR/RID/ADN	1.4G
IMDG	1.4G
ICAO/IATA	1.4G

14.4. Groupe d'emballage

14.5. Dangers pour l'environnement

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Précautions particulières à prendre par l'utilisateur	Voir les déclarations P dans la Section 2.2.
---	--

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

Autres informations utiles

Autres informations utiles	Numéro ONU 0191 ARTIFICES DE SIGNALISATION À MAIN Emballage en carton 1.4G. Instructions d'emballage: P135. Numéro de produit en commande: 343200.
----------------------------	---

IMDG Autres informations

IMDG Other information	EX-no (DOT/USA): (DOT/USA): EX2010101256
EmS	F-B, S-X

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Législation et réglementation Fiche de données de sécurité et classification conformes au règlement 1272/2008/CE (CLP) et la réglementation 830/2015/CE.

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Évaluation de sécurité chimique réalisée

Oui

Évaluation de sécurité chimique

L'enquête sur la sécurité chimique (CSI) est établie pour le produit.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Liste des mentions H (de danger) pertinentes (visées aux sections 2 et 3).

H204 Danger d'incendie ou de projection.
 H250 S'enflamme spontanément au contact de l'air.
 H260 Dégage au contact de l'eau des gaz inflammables qui peuvent s'enflammer spontanément.
 H271 Peut provoquer un incendie ou une explosion; comburant puissant.
 H272 Peut aggraver un incendie; comburant.
 H302 Nocif en cas d'ingestion.
 H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
 H332 Nocif par inhalation.
 H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Classification selon la Réglementation (CE) n° 1272/2008 [CLP / GHS]

Expl. 1.4; H204
 Eye Irrit. 2; H319
 Aquatic Chronic 2; H411

Dernière date de mise à jour

24.11.2017

Version

3